



LE COÛT DU CAPITAL, ON EN PARLE DANS L'INDUSTRIE ?

En octobre 2024, près de 180 plans de licenciement ont été recensés en France. Le ministre de l'économie et des finances et celui de l'industrie ont confirmé plusieurs fois, devant la représentation nationale et dans les médias, que des « milliers d'emplois pourraient être détruits dans les prochaines semaines ». Pire, selon l'Observatoire français des conjonctures économiques, ce sont près de 150 000 emplois qui pourraient être supprimés dès 2025 tous secteurs confondus.

Les annonces de destructions d'emplois par les groupes Michelin, Auchan, KeraGlass (Saint-Gobain/Corning) à Bagneaux et dernièrement ArcelorMittal et tant d'autres, ont soulevé une indignation légitime chez les salariés, dans la population mais aussi chez les élus de tous bords politiques, parmi lesquels le socle de droite avec leurs larmes de crocodile, concernés par les destructions d'emplois ou les fermetures d'usines.

Comment une entreprise qui touche des aides publiques directes ou indirectes et verse des dividendes peut-elle licencier ?

La question mérite effectivement d'être posée et des éclaircissements doivent être apportés dans cette période où le gouvernement Bayrou cherche à faire des dizaines de milliards d'économies. Les aides publiques aux entreprises connaissent depuis plusieurs décennies et de manière structurelle une augmentation continue, sans transparence et sans conditions sociales, fiscales ou écologiques.

De plus, ces dispositifs très disparates ne sont pas (ou peu) accompagnés d'un suivi, d'obligations de résultats (souvent ce sont des obligations de moyens) ni de sanctions.

Les entreprises bénéficient d'un système d'aides des pouvoirs publics - Union européenne, État, opérateurs de l'État et collectivités territoriales - toujours plus important : plus de 2 000 dispositifs sont recensés sans compter les dépenses fiscales (allègements, exonérations, optimisations, etc...). Tout cela sans évaluation systématique ni contrôle de l'usage de ces aides dont le montant avoisinait pourtant les 140 milliards d'euros en 2018, près de 206 milliards d'euros en 2022 et 250 milliards aujourd'hui.

Pourtant, dès 2003, un rapport du commissariat général au plan alertait sur un système français d'aides publiques aux entreprises particulièrement illisible, sans recensement public et exhaustif des types d'aides et des montants alloués par la collectivité publique au secteur privé dont l'impact réel sur l'économie est difficilement quantifiable. Les groupes du CAC 40 ont reçu des dizaines de milliards d'aides publiques pendant des années : CICE, prêt garanti par l'État, plan de relance, aides à l'embauche, plans sectoriels, aides aux industriels sur les prix de l'énergie, plans mis en place au nom de la « relocalisation » et de la « souveraineté économique »... et la liste est loin d'être exhaustive. Cependant, les suppressions d'emplois se poursuivent dans la plupart des

multinationales françaises, alors que nous assistons à des records de bénéfices, de distributions de dividendes, de rachats d'actions, et/ou de rémunérations patronales. Tout cela, alors même que l'effort contributif des entreprises n'a cessé de se réduire, tandis que les prélèvements sur les ménages, eux, n'ont cessé de croître.

La commission d'enquête créée et rapportée par notre sénateur Fabien Gay a pour objet de donner au Sénat les moyens d'enquêter sur l'efficacité de cette dépense publique et son impact économique, social et environnemental, premier poste de dépenses budgétaires, en questionnant les grands patrons et Bercy.

C'est l'objet de notre campagne : Produire et Protéger pour une nouvelle industrie et de grands services publics et notre pétition pour nationaliser ArcelorMittal.

AGENDA

23 MAI 19h salle Rapin à Meaux

Conférence – Débat : engagement & travail social

26 MAI 19h Parvis des Droits de l'Homme

Rassemblement de soutien aux Palestiniens

27 MAI 19h à la fédération

Rendez-vous départemental du bon de soutien à la fête de l'Humanité

5 JUIN à l'Assemblée Nationale

Vote de la résolution du groupe GDR sur l'abrogation de la réforme de la retraite

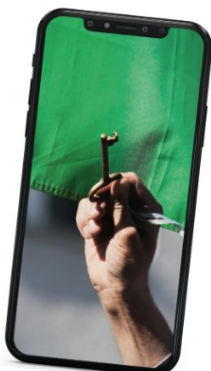
7 JUIN 8h30 à Colonel Fabien

Assises du PCF pour la protection de l'enfance

LES PÉTITIONS EN COURS

Pour la reconnaissance
d'un État de Palestine

**JE S'AGNE
LA PÉTITION !**



Peines d'inéligibilité pour les
racistes & les antisémites

**JE S'AGNE
LA PÉTITION !**



Pour la nationalisation
d'ArcelorMittal France

**JE S'AGNE
LA PÉTITION !**



Pour l'abrogation de
la réforme des retraites

**JE S'AGNE
LA PÉTITION !**



La France doit reconnaître l'État de Palestine immédiatement ! Je signe

Avant le 7 octobre, Gaza, sous blocus israélien était une prison à ciel ouvert. Ce bouclage, débuté il y a près de quinze ans, a dévasté l'économie de Gaza, a contribué à la fragmentation du peuple palestinien, et participe des crimes contre l'humanité d'apartheid et de persécution des autorités israéliennes à l'encontre de millions de Palestiniens. Les Palestiniens de Cisjordanie, eux, subissaient des actes d'annexion meurtriers des colons soutenus par Tsahal. Aujourd'hui, c'est un cimetière dévasté. Destructures massives, épuration sur l'ensemble des territoires, famine organisée, sont les trois armes génocidaires employées par le gouvernement israélien d'extrême-droite avec la complicité de Trump et des grandes puissances occidentales et locales. Le 4 juin, notre parti recevra une importante délégation de l'OLP. La reconnaissance de l'Etat de Palestine et la fin immédiate du génocide sont en jeu. De quoi va accoucher la conférence internationale co-présidée par la France et l'Arabie saoudite qui se tiendra à New York du 17 au 20 juin ? A Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, le peuple palestinien meurt. **Le PCF appelle à un rassemblement le lundi 26 mai à 19h sur le parvis des Droits de l'Homme pour faire entendre la voix de la paix, exiger la fin des massacres et la reconnaissance de l'État de Palestine.**

Probité des élus : défendons la peine d'inéligibilité ! Je signe

Parce que la République ne peut tolérer que des personnes condamnées pour des faits graves siègent dans nos institutions, la peine d'inéligibilité est une garantie démocratique indispensable. Elle protège l'intégrité de notre vie publique et les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Pour la nationalisation d'ArcelorMittal, je signe

ArcelorMittal a touché des centaines de millions d'euros d'aides publiques et verse chaque année entre 300 et 400 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires. Pourtant, malgré des bénéfices records, ArcelorMittal vient d'annoncer la suppression de centaines d'emplois en France avec l'ambition, à terme, de délocaliser la filière. Sans acier, nous ne pourrions pas reconstruire ni réindustrialiser le pays.

Une bonne retraite est possible, je signe pour l'abrogation !

Nous avons été des millions de Françaises et de Français à nous mobiliser en 2023 contre une réforme des retraites profondément injuste qui reculait l'âge de départ à 64 ans, allongeait la durée de cotisation et pénalisait d'abord les femmes, les carrières longues et les travailleurs exerçant un métier pénible.

Il y aura un vote le 5 juin, à l'assemblée nationale, sur l'abrogation des 64 ans. Nos députés communistes ont peaufiné leur stratégie pour soumettre au vote l'abrogation de la réforme Macron dans l'hémicycle du Palais Bourbon avec le recours à la proposition de résolution. Ce véhicule législatif permet de faire examiner un texte directement en séance, sans passage préalable en commission ni avec la possibilité de l'amender. De quoi autoriser chaque parlementaire à se positionner sur ce point crucial évacué par François Bayrou, à la mi-mars, en refusant la possibilité d'un retour à 62 ans de l'âge de départ à la retraite.

MARIANNE MARGATE, NOTRE SÉNATRICE MILITANTE

[Lire le fil info de mai](#)

- Les déserts médicaux : planifier l'installation pour soigner partout
- AESH : loi votée mais droits bafoués
- Des moyens nécessaires pour le pacte en faveur de la haie
- Réduction de la pauvreté : Il est urgent que l'État respecte ses engagements



Rencontre avec Amal Khaleefa, enseignante chercheuse au département de langue et littératures françaises à l'Université de Jordanie, à la conférence consacrée aux réfugiés palestiniens à l'initiative de l'AJPF qui a réuni une délégation de réfugiés de Cisjordanie, Gaza, Jordanie, Liban ainsi que des représentants de l'Unrwa, des maires engagés dans le jumelage avec des camps de réfugiés. Amal Khaleefa est à l'initiative de la Bande Dessinée « de mémoire de réfugié ». Transmettre la mémoire, les récits jusqu'au jour où les réfugiés palestiniens récupéreront leurs droits... la mémoire est une richesse immatérielle qui est la force du peuple palestinien !



Le groupe CRCE-K a déposé un texte au Sénat pour rappeler que sans maîtrise collective du sol, le droit au logement reste un mirage.

□ **Pourquoi agir ?**

— En Île-de-France, le prix des terrains a quadruplé depuis 2000 ; 1,3 million de personnes vivent mal logées.

— Le foncier absorbe déjà 41 % du coût d'un logement social et bloque la construction.

□ **Que contient notre proposition de loi N° 548 ?**

1 Observatoire régional du foncier : un prix médian actualisé chaque année, quartier par quartier.

2 EPF Île-de-France régulateur : droit de préemption élargi

pour couper court à la spéculation.

3 Plafond légal sur chaque vente : jusqu'à $\pm 15\%$ autour du prix de référence, avec possibilité pour les communes de resserrer encore.

□ **Effets attendus :**

- Pression foncière réduite, production de logements relancée.
- Parcours résidentiels débloqués, budgets publics soulagés.
- Valeur urbaine réinjectée dans l'intérêt commun, pas dans la rente.

☞ **Le sol est un bien commun. Faisons-le servir l'habitat, pas la spéculation.**

[Cliquez pour retrouver notre proposition de loi](#)



AU SÉNAT

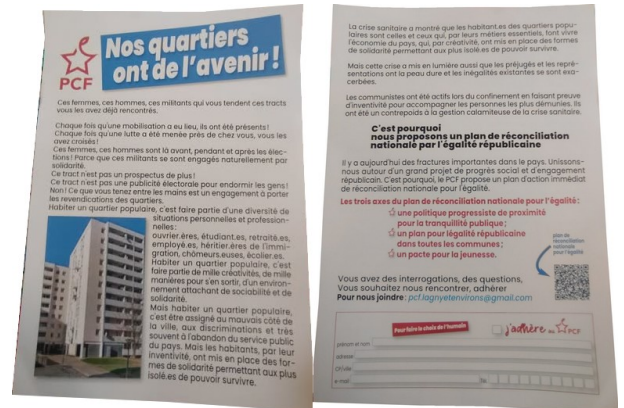
- Aller à l'encontre des politiques d'austérité budgétaire
- Face au risque avéré de génocide à Gaza le gouvernement français doit agir
- Logement : Quand l'État respectera-t-il la loi ?

Les communistes dans l'action



Chelles Ensemble

Municipales à Chelles, l'union de la gauche, des écologistes et des citoyens menée par Rustam Zubkov, secrétaire de section PCF, est lancée dans un exercice collectif : celui d'écrire un programme sur un mode démocratique et participatif.



Nos quartiers ont de l'avenir

Campagne de porte-à-porte de la section de lagny dans le quartier d'orly parc durant plusieurs mercredi



Engagement & Travail social

Parce que les politiques néo-libérales de ces dernières années ont mis à mal le lien social en serrant de plus en plus les budgets alloués pour aider ceux qui en ont besoin, il est important de lutter ! Venez en discuter avec des travailleurs spécialisés et des personnes engagées le 23 mai !



1er mai : Points de rencontre avec le muguet de l'espoir

Les communistes de Seine-et-Marne se sont mobilisés pour échanger sur la situation nationale et mondiale sur 5 points de vente sur la section de Mitry, 4 sur l'agglomération melunaise, 2 sur Nangis avec une diffusion dans quelques villages, 2 sur la section de Torcy, 2 sur la section de Meaux, 1 sur Fontenay-Trésigny, 1 sur Roissy et 1 sur Coulommiers.

Solidarité avec les Palestiniens

6 HEURES POUR LA PALESTINE
2^{ème} ÉDITION!
Salle Jean Effel - de 15h à 21h
CHAMPS-SUR-MARNE
DIMANCHE 25 MAI

GOÛTER
THÉ/CAFÉ
GOURMAND
PATISSERIES
ORIENTALES

EXPOSITIONS
VENTE
ARTISANAT
LIVRES
ESPACES
ENFANTS

15H ACCUEIL
16H CONFÉRENCE-DÉBAT
"Agir pour soutenir la Palestine"
18H SPECTACLE DANSE DABKE
avec la troupe Zaffet Elkofye
19H REPAS SOLIDAIRE PALESTINIEN - MAQLOUBA
(sur réservation - voir QR code)

Venez nombreux et nombreuses pour découvrir et faire vivre la culture palestinienne, pour dire STOP au génocide des palestiniens, pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Richard WAGMAN
UJFP

Imen HABIB
Animatrice
Campagne
BDS France

Omar ALSOUFI
Militant, écrivain,
paysan palestinien

Jadd HILAL-
GULIANI
Ecrivain

Hashem HIJI
Président de
PALMED

Samira CARAVANES
SOLIDAIRES

Assmah
Collectif STOP
Arming Israel

Ainsi que : LES AMIS DU THÉÂTRE DE LA LIBERTÉ DE JENINE

ORGANISÉ PAR : LE COMITÉ PALESTINE SOLIDAIRE
MARNE-LA-VALLÉE comite.palestine.solidaire@gmail.com

ENTRÉE LIBRE

CONTACTS ET
RESERVATIONS
DU REPAS

GAZA
STOP
AUX MASSACRES
LA PAIX, MAINTENANT
26 MAI 19H
TROCADÉRO
PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Le 17 mai, à l'occasion du Conseil national, les dirigeant·es communistes nationaux·ales ont voté une résolution pour étendre notamment la campagne de la fédération du Val De Marne au niveau national visant à collecter des fonds pour replanter les oliviers en Cisjordanie occupée..

Objectif : 1 million d'oliviers pour la paix en Palestine !

10€ pour un olivier planté !

? Comment participer ?

Acheter un ou plusieurs arbres sur la boutique du PCF [en cliquant ici](#).

Pour régler par chèque : libeller à l'ordre de "ANF PCF" avec écrit "Campagne 1 million d'oliviers" au dos, à envoyer 2 place du Colonel Fabien - 75019 Paris.

? Où va ma contribution

La campagne s'effectue en coordination avec l'association Amitié Palestine Solidarité (APS) et en Palestine avec l'association des agronomes arabes (AAA).



Fête de l'Humanité 2025



Rendez-vous départemental du bon de soutien à la fédération le mardi 27 mai à 19h.

Génocide en Palestine, nouvelle industrialisation et défense des services publics seront les thèmes de cette soirée conviviale et festive